Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

16 MARS 2017

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 MARS 2017

Délibération N°2017/013
Date de convocation : 03 mars 2017
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars 2017 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CAULLERY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (57 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Hubert DEJARDIN
Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE
Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINE	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Didier BLEUSE
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Michel GOUVART (S)	Bruno MANNEL	

Arrivée de Brigitte ROLAND-BEC à 18h50 qui prend part aux votes et débats.

Membre Excusé (1) : Pierre-Henri DUDANT.

Membres Absents (6) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Jean-Félix MACAREZ, Jean-Claude GERARD, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE.

Membres ayant donné procuration (10) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Yannick HERBET à Virginie LE BERRIGAUD, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Bruno MANNEL, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX, Stéphane JUMEAUX à Guy BRICOUT

Daniel FIEVET est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017/013

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire - ROB

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation de la République relative à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales

Considérant que dans les EPCI comportant une commune de plus de 10 000 habitants et plus, Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, l'évolution des dépenses de personnel,

Considérant que ce rapport donne lieu à un débat,

Considérant qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Article 1er : Prend acte de la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette ainsi que l'évolution des dépenses de personnel

Article 2 : Prend acte de la tenue du débat relatif à ce rapport.

Document annexé à la présente délibération :
Rapport d'orientation budgétaire 2017

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 mars 2017 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 mars 2017
Le 16 mars 2017

Vu,

Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

RAPPORT 2017 D'ORIENTATION BUDGETAIRE

14/03/2017

Conseil Communautaire

Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux collectivités territoriales avant l'examen du budget primitif

RAPPORT 2017 D'ORIENTATION BUDGETAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République »
(ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) s'impose aux collectivités territoriales dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Le DOB n'a pas en lui-même de caractère décisionnel et n'est pas sanctionné par un vote.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de l'intercommunalité tout en projetant ses capacités de financement pour l'avenir.

Ce débat doit en effet permettre au conseil communautaire de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes importants. C'est aussi l'occasion d'informer les conseillers communautaires sur l'évolution financière de la communauté de communes en tenant compte des projets et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur la capacité de financement

1 – LE CONTEXTE MACRO – ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

1-1 Le contexte national

La croissance

Le programme de stabilité a été construit sur la base d'un scénario macroéconomique de poursuite de la reprise économique française en 2016 et en 2017 soit 1,5% chaque année après 1,3% en 2015 et 0,5% en moyenne entre 2012 et 2014.

L'inflation

L'inflation se redresserait à +1% dès 2017, notamment sous les effets conjugués de la hausse des prix de l'énergie et des taux de change.

Le chômage

Le taux de chômage s'établit à 9.6% de la population active au quatrième trimestre 2016, contre 10,3% en 2015. Cependant le taux de chômage dans notre département reste supérieur à la moyenne 12.6%

Le déficit

Avec une prévision de croissance de 1,5%, le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 prévoient un retour sous le seuil de 3% soit 2,7 % de PIB en 2017, contre 3,3% estimés en 2016 et 3,5% en 2015.

La dette publique

L'amélioration du solde du déficit public a permis de stabiliser la dette publique après 10 années de hausse continue. Après avoir atteint 96,2% du PIB en 2015, la dette publique atteindrait 96,1% en 2016 puis 96% en 2017.

1-2 L'évolution des finances locales sur 2017

Les collectivités territoriales ont contribué à l'effort de redressement des comptes publics dans le cadre des concours financiers dont elles bénéficient.

La baisse des dotations de fonctionnement a conduit à une diminution des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales de 3,5 Md€ en 2015 puis 3,3 Md€ en 2016, après une première baisse de 1,5 M€ en 2014. Cette baisse se poursuit en 2017 avec une nouvelle diminution de 2,8 Md€ par rapport à la Loi de Finances Initiale 2016.

Sur la période 2015 – 2017, l'ensemble des concours financiers aux collectivités aura ainsi baissé de 9,6 Md€, contre 10,7 Md€ initialement prévus. En effet, en réponse aux fortes mobilisations des élus locaux en 2015 et 2016, le PLF 2017 prévoit une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 2,6 Md€ (1,1 Md€ pour les départements, 1 Md€ pour le bloc communal et 0,5 Md€ pour les régions), l'effort supporté par les communes et les intercommunalités étant réduit de moitié par rapport à leur contribution en 2015 et 2016.

Conséquence pour la communauté de communes :

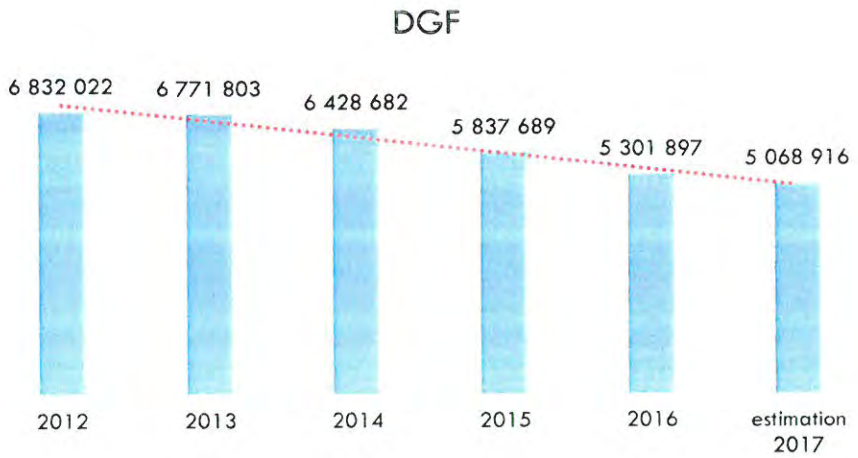

-25.80%

de baisse de DGF entre 2012 et 2017

2. L'ANALYSE RETROSPECTIVE 2014-2016

2.1 Une section de fonctionnement marquée par une évolution modérée des recettes

	2014	2015	2016	Evolution
Dépenses réelles de fonctionnement	34 255 983,96	33 240 524,19	43 003 285,30	25,54%
Recettes réelles de fonctionnement	34 176 374,01	36 347 176,83	37 177 608,96	8,07%

De 2014 à 2016, les dépenses ont évolué de 25.54%. Quant aux recettes, elles ont augmenté de 8.07%, moins rapidement que les dépenses. Il est rappelé que les taux de fiscalité directe locale ont été maintenus.

Les charges

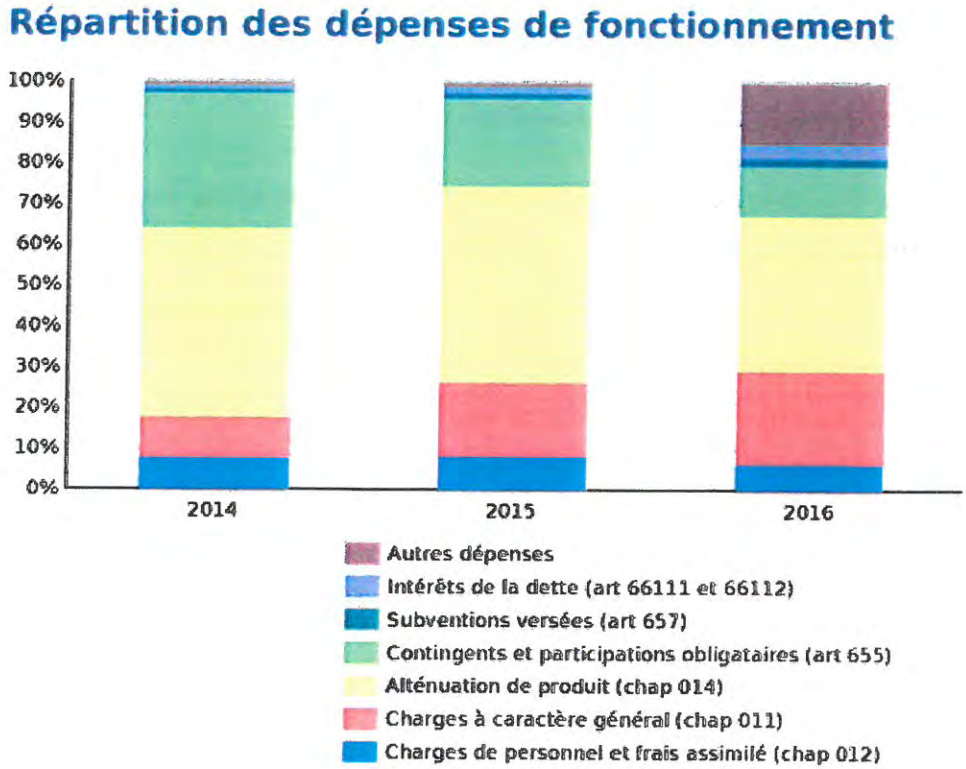

❖ *L'année 2014 :*

Elle se caractérise par une augmentation ponctuelle de près de 4 M€ des contributions à ces organismes :

- Petite Enfance
- CLIC
- Office du tourisme
- SMABE
- SYCTOMEC
- SYNDICAT MIXTE ENI

Ainsi cette année-là, les sommes versées au SYCTOMEC sont supérieures de 2 M€ aux années précédentes du fait de régularisation des factures en attentes liées à la dissolution de cet organisme en fin d'année. La Communauté de communes a ensuite adhéré au syndicat inter-arrondissement pour la valorisation et l'élimination des déchets.

❖ *Dissolution du Syndicat mixte de la construction des ENI*

La communauté versait également des contributions au syndicat mixte pour la construction des espaces nautique intercommunaux : 1.93 M€ en 2014 et 1.7 M€ en 2015. La dissolution de ce syndicat à compter du 1er janvier 2016 a entrainé de nouvelles charges + 3.5 M € qui sont supportées par la communauté de communes :

Chauffage et maintenance : + 388 K€,

Prestataire de services Equalia: + 2.2 M€,

les Intérêts d'emprunts : + 809 K€

Bien supérieures aux recettes 785 139 € (ventes de tickets, abonnement)

- Augmentation ponctuelle de 5.7M€ en 2016.

Provision pour 1.7M€ concernant le remboursement anticipé de l'emprunt ENI

Versement de 4 M€ concernant les subventions d'équilibre.

Atelier Relais bertry	133 991
batiment ind walincourt	35 536
credit bail clary	7 138
crematorium	741 449
ego boniface	272 870
graffic packaging	483 899
roland emballages	201 224
Vallée Herie	2 205 981

Le versement des subventions aux budgets annexe représente 10% des dépenses de fonctionnement pour 2016. Il convient donc de travailler sur l'optimisation de ces budgets voir sur la cession des biens.

Les produits

	2014	2015	2016	Evolution
Impôt Communautaire	14 079 511,00	14 815 389,00	14 675 414,00	4,23%
Produits d'exploitation	31 921,00	37 477,00	824 421,93	2482,69%
Dotation et participation	8 687 163,00	9 296 943,00	8 367 727,20	-3,68%

Le produit des impôts communautaires progresse de 0.8M€ en 2015, résultat de l'augmentation du taux de la taxe d'habitation qui est passé de 8.07 % à 9.57%. Ce taux reste toutefois moins important que la plupart des communautés de communes du département du Nord. En 2016, diminution de -0.2 M€ suite au changement de législation prévu à l'article 75 de la loi de finance, les contribuables qui ont perdu en 2015 le bénéfice de la demi-part supplémentaire de quotient familial, bénéficient à nouveau de cette exonération en 2016

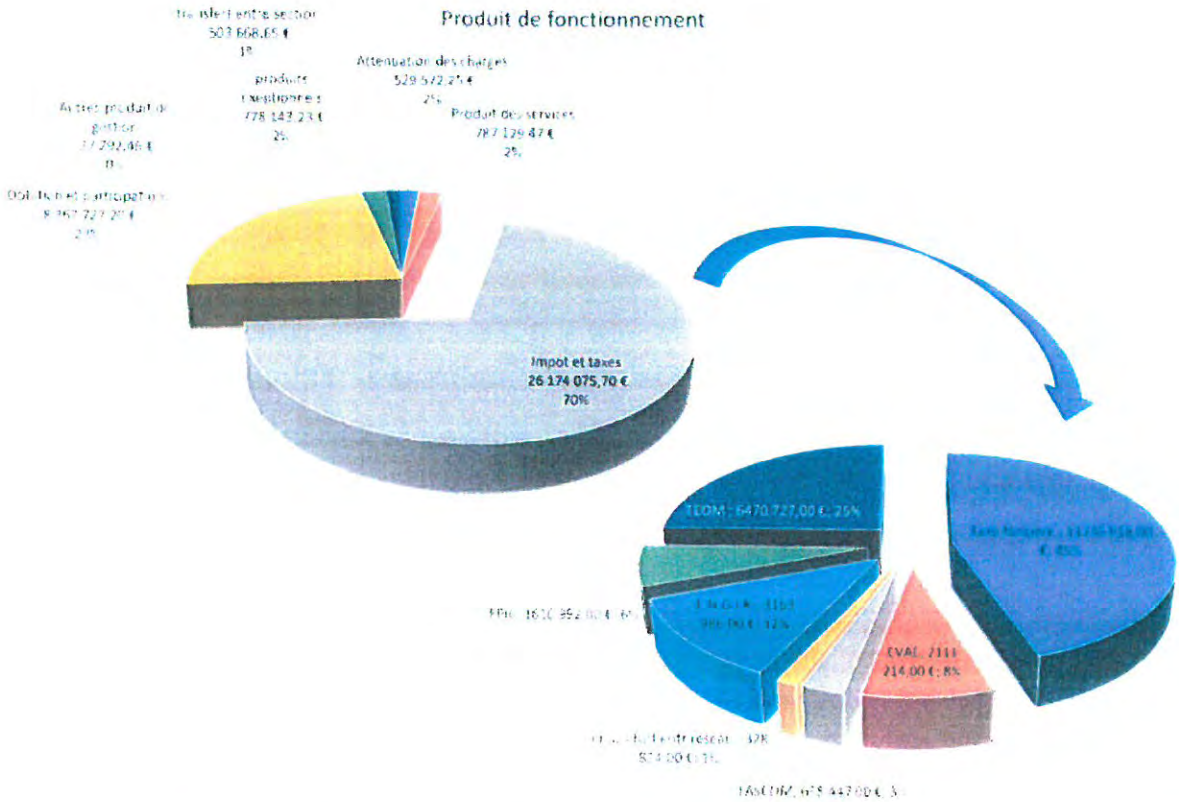

L'effet de ciseau

Evolution de l'écart entre les recettes d'exploitation (fonctionnement) et les dépenses d'exploitation (fonctionnement) y compris les cessions d'immobilisations.

	2014	2015	2016
Recettes de fonctionnement	34 138 795	36 229 548	36 673 940
Evolution n-1	0,64 %	6,12 %	1,23 %
Dépenses de fonctionnement	33 558 349	32 265 865	40 740 622
Evolution n-1	4,95 %	-3,85 %	26,27 %

La comparaison de l'évolution des courbes de recettes et de dépenses de fonctionnement alerte sur la dégradation de l'épargne et sur les risques de l'effet ciseau.

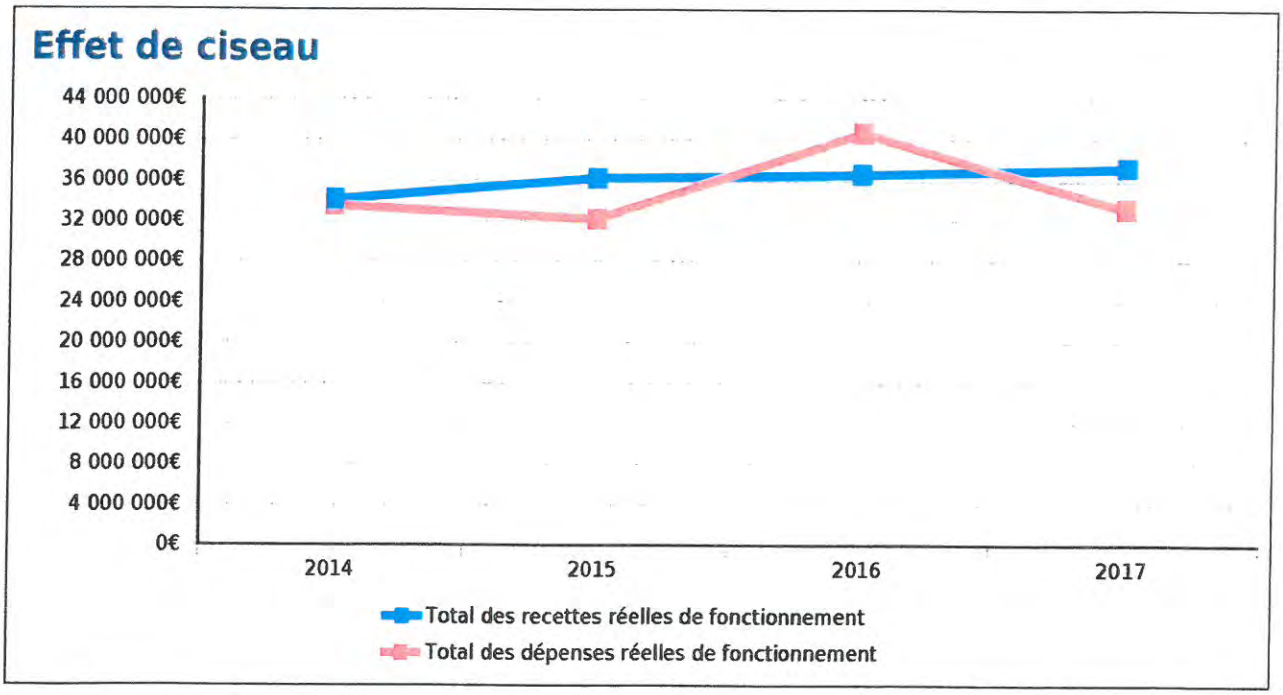

Le résultat

	2014	2015	2016
Résultat Antérieur	3 340 816	2 334 242	8 632 779
Résultat de l'exercice	-1 037 008	3 628 483	-5 780 799
Résultat	2 303 808	5 962 725	2 851 980

Le versement des subventions d'équilibres a permis d'améliorer la visibilité budgétaire

Atelier Relais bertry	133 991
batiment ind walincourt	35 536
credit bail clary	7 138
crematorium	741 449
ego boniface	272 870
graffic packaging	483 899
roland emballages	201 224
Vallée Herie	2 205 981

Excédent de 1 982 595 € fin 2016 :

- **Fonctionnement 446 871.58 €**

Cet excédent doit être relativisé, il ne représente que 1% de la section de fonctionnement du budget principal. Il conviendra d'être vigilant sur l'avenir en effectuant un suivi rigoureux sur les dépenses d'exploitation. Afin d'absorber la baisse de la DGF sur le budget 2017.

- **Investissement 1 535 723.60 €**

Dont 869 384.83 de restes à réaliser concernant les travaux liés aux compétences de la petite enfance et éclairages publique.

2.2 L'endettement de la commune

La structure des prêts

	2014	2015	2016
Encours de dettes au 01 janvier	8 667 105	9 242 947	12 280 324
Annuité en capital de la dette	424 158	750 889	1 605 922
Intégration de dettes		1 290 702	22 279 302
Nouveaux emprunt	1 000 000	2 500 000	0
Encours de dette au 31 décembre	9 242 947	12 280 324	32 953 705
Charges d'intérêts	397 140	594 121	1 302 334

L'encours au 31 décembre 2016 s'élève à 32.9 M€. Un stock de dettes de 22.2 M€ a été transféré au 01 janvier 2016, à la suite de la dissolution de l'ENI, augmentant fortement l'endettement de la communauté de commune du caudrésis catésis.

L'application de la charte Gissler depuis 2010, qui consiste à classer l'ensemble des prêts des collectivités selon des niveaux de risque en fonction de la nature de l'encours, révèle pour la 4C un encours à taux fixe à hauteur de 93.02%. Ce chiffre témoigne de la sécurisation importante de notre encours de dette.

Type	Encours	% d'exposition
Fixe	30 177 680,63 €	91.52 %
Variable	0,00 €	0.00 %
Livret A	475 000,00 €	1.44 %
Barrière	2 254 474,45 €	6.84 %
Change	68 060,25 €	0.21 %

Le profil d'extinction

Le portefeuille de la communauté porte sur un encours de 32 953 705 € au 31/12/2016 et une durée résiduelle moyenne qui est de 14 ans avec un taux moyen pondéré de 3.78%

	2016	2017	2018	2019	2020	2025
Encours moyen	33 786 516,79 €	27 996 585,18 €	26 010 491,92 €	24 348 612,00 €	22 626 298,96 €	13 486 339,59 €
Capital payé sur la période	1 629 030,53 €	6 164 619,92 €	1 632 947,13 €	1 693 927,51 €	1 757 614,75 €	1 711 721,62 €
Intérêts payés sur la période	1 288 345,69 €	1 172 072,92 €	1 087 252,73 €	1 022 131,60 €	952 811,46 €	565 037,17 €

2.3 Capacité d'autofinancement

	2014	2015	2016
Produits de fonctionnement réels	17 957 744,00	19 987 376,00	20 190 794,00
- Charges de fonctionnement réelles	17 392 562,00	16 150 474,00	23 056 250,00
= Capacité d'autofinancement	565 182,00	3 836 902,00	- 2 865 456,00
- Remboursement de dettes	424 158,00	750 889,00	1 605 922,00
+ Refinancement à déduire			
= CAF nette	141 024,00	3 086 013,00	- 4 471 378,00
+ Produits d'investissement	506 798,00	1 438 343,00	1 741 578,00
- Remboursement des autres dettes			
= Financement disponible	647 822,00	4 521 920,00	-2 729 800,00

La capacité d'autofinancement est suffisante pour couvrir les remboursements de dettes, a l'exception de 2016 suite à la régularisation des subventions d'équilibre antérieur. Compensé par un prélèvement sur le résultat excédentaire antérieur.

2.4 Financement des Investissements

	2014	2015	2016
CAF	565 182	3 836 902	- 2 865 456
Emprunts	1 000 000	2 500 000	
Produit d'investissement	506 798	1 438 343	1 741 578
Total ressource	2 071 980	7 775 245	- 1 121 514
Dépenses d'équipement	2 609 400	2 957 761	1 303 657
Remboursements de dettes	424 158	753 325	1 605 922
Autres dépenses	45 000	435 683	30 000
Total emplois	3 078 558	4 146 769	2 939 579
Prélèvement sur le résultat antérieur	-1 006 578	3 628 476	- 4 061 093

Les dépenses d'immobilisation corporelle représentent 59.24% des charges d'équipement et concernant principalement des acquisitions de terrains nus pour 1.2 M€, des travaux des réseaux d'électrification pour 1.4M€ et 0.5 M€ en rénovation de bâtiment.

3. LES PERSPECTIVES ET LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Si les indicateurs de santé financière sont historiquement très satisfaisants, une baisse de dotations de cette ampleur, sur plusieurs années consécutives, est difficilement absorbable et impacte l'action de la communauté de communes. Pour contenir son autonomie à agir la 4C doit contenir cette baisse de dotation et assumer une nouvelle politique d'investissement. Il est alors recherché une diminution des dépenses de fonctionnement d'un montant s'approchant de celui de la baisse des dotations.

Aussi l'ensemble des dépenses doivent faire l'objet d'un examen minutieux et rigoureux nécessaire au maintien de l'équilibre budgétaire.

3.1 En fonctionnement

3.1.1 Les impacts de la loi finances 2017 et les incertitudes pour le budget

La baisse de la DGFD en 2017 sera réduite de moitié par rapport à celle de 2016. En moyenne, la baisse de la DGF représente 0.94% des recettes réelles de fonctionnement des collectivités contre 1.87% en 2016.

Ente 2013 et 2017, la communauté de commune aura perdu 1.7 M€ au titre de la DGF. De 2015 à 2016, la diminution s'est réalisée au rythme de 536 000 euros par an. En 2017, la baisse est atténuée d'environ la moitié , soit une estimation - 232 980 €

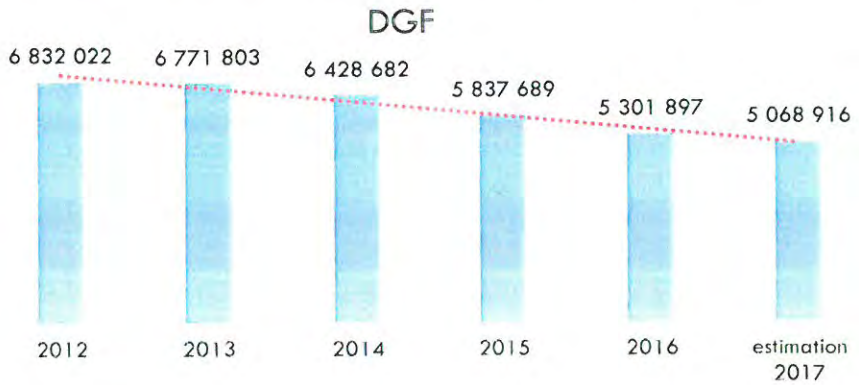

3.1.2 L'évolution du budget suite aux transferts de compétences

Aire d'accueil des gens du voyage.

La communauté de communes voit ses compétences étendues avec la compétence gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Budgétairement la reprise de compétence n'influe pas sur le résultat, l'augmentation des charges = l'augmentation des recettes

	Charges	Produit	
Eau	30 549	46 000	Prestations
Electricité	60 000	110 000	Dotation CAF
Charge de personnel	82 000		
Attribution de compensation	-16 549		
	156 000	156 000	

3.1.3 L'évolution des dépenses

Une gestion rigoureuse et des actions d'amélioration de la gestion seront engagées sur chaque grand poste de dépense afin de poursuivre la politique d'investissement communautaire.

Maitrise des charges à caractère général et gestion courante

Une diminution de 2 % par rapport au CA 2016 pourrait être envisagée

Le principe d'indépendance des exercices représente une non dépense pour 2017. Suite au transfert de compétence éclairage publique les AC sont corrigées de 224 K€

Diminution des charges financière

L'encours de dette permettrait de prévoir une diminution des intérêts de la dette de 150 000€

	2017
Recette de fonctionnement	37 293 753,00
Charge de fonctionnement	33 314 934,00
Dont intérêt	1 170 352,00
Epargne brute	3 978 819,00
Remboursement capital	6 123 154,00
Epargne Nette	-2 144 335,00
Résultat antérieur	2 851 980,00
Auto financement	707 645,00

Conclusion

Les orientations proposées pour l'élaboration du budget primitif 2017 et le travail en cours permettent d'envisager une capacité de financement de 707 645 € Cependant au-delà de 2017, et avec notamment une forte inquiétude liée à la baisse de la DGF il convient de se donner les moyens de dégager des marges de manœuvre plus importantes pour poursuivre le financement.

Point non pris en compte dans la prévision :

- ⇨ Redéfinition de la politique économique notamment avec le Schéma Régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation.
- ⇨ Réflexion sur la prise en charge des dépenses de structure de RIBAMBELLE assumées par les communes suivante Beauvois, Bertry, Ligny estimation de 80 K€
- ⇨ Réflexion sur les modalités de versement des Attributions Compensatrices Négatives 65K€ ou dégrèvement annulation…
- ⇨ Etude à programmer sur le canal de la sambre : création d'une structure d'accueil fluviale.

3.2 En investissement

3.2.1 Recettes d'investissements

Autofinancement	707 645,00 €
Autres ressources :	
Subvention	891 208,00 €
FEDER	609 312,00 €
CNDS	120 000,00 €
Fond Chaleur	161 896,00 €
FC TVA	235 000,00 €

La communauté de communes arrive à dégager un autofinancement de 707 645 € en ajoutant les ressources non perçues à ce jour la Capacité à investir 2017 s'élève à **1 833 853 €**

3.2.2 Dépenses d'investissements

La capacité à investir s'articule sur 3 niveaux :

Les Investissements Récurrents : 925 000 €

Ces dépenses sont maintenues au niveau qui fût le leur lors de l'exercice N-1.

Subvention versée aux entreprises : 100 000 €

Aide Aménagement : report 2016 : 80 000 € ouverture 2017 180 000 €

Matériel et Outillage : 55 000 € qui permettent de garantir l'entretien et le renouvellement du parc et du matériel pour les brigades.

Réseaux d'électrification : 460 000 €

Frais d'étude : 50 000 €

Opération Annuelles 1 500 000 € déduction des recettes

Travaux de la crèche d'Avesnes les Aubert : 450 000 €

Travaux sur la crèche de le Cateau : 450 000 €

Eclairage publique 1 600 000 € => financement de 1 M€ par emprunt

Viabilisation de la zone artisanale Heniaux : 300 000 € => recette estimée vente de terrain 409 050 €

Opération pluriannuelle 600 000 €

Déploiement de la Fibre 600 000 €

4. LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

Ratios	Comparaison	2014	2015	2016	2017
D.R.F. / population	4C *CC à fiscalité professionnelle unique*	506 €/hab *261 €/hab*	486 €/hab *271 €/hab*	612 €/hab	501 €/hab
Produit des impositions directes / population	4C CC à fiscalité professionnelle unique	166 €/hab 264 €/hab	178 €/hab 275 €/hab	176 €/hab	174 €/hab
R.R.F. / population	4C CC à fiscalité professionnelle unique	515 €/hab 320 €/hab	546 €/hab 331 €/hab	551 €/hab	560 €/hab
Dépenses d'équipement brut / population	4C CC à fiscalité professionnelle unique	37 €/hab 90 €/hab	42 €/hab 80 €/hab	16 €/hab	68 €/hab
Encours de la dette / population	4C CC à fiscalité professionnelle unique	143 €/hab 167 €/hab	146 €/hab 176 €/hab	131 €/hab	418 €/hab
D.G.F. / population	4C CC à fiscalité professionnelle unique	102 €/hab 73 €/hab	88 €/hab 65 €/hab	80 €/hab	74 €/hab
Dépenses de personnel / D.R.F.	4C CC à fiscalité professionnelle unique	7,88% 35,67%	8,17% 37,20%	6,54%	8,17%
D.R.F. et remboursement annuel de la dette en capital / R.R.F.	4C CC à fiscalité professionnelle unique	99,54% 86,37%	91,14% 87,20%	115,47%	105,75%
Dépenses d'équipement brut / R.R.F.	4C CC à fiscalité professionnelle unique	7,13% 28,20%	7,69% 24,20%	2,95%	12,11%
Encours de la dette / R.R.F.	4C CC à fiscalité professionnelle unique	30,77% 52,24%	33,60% 53,10%	23,75%	74,57%

Ratio 1= Dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2= Produit des impositions directes / population

Ratio 3= Recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population

Ratio 5= Encours de la dette / population

Ratio 6= Dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 9= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement